

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 98 (1953)
Heft: 9

Artikel: Guidé par ce leitmotiv, nous consacrons la présente livraison à cette arme sous le titre l'Artillerie
Autor: Belser / Michel, Gaston / Crépin
Kapitel: La section photographique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le concours de la section météo, l'effet de surprise de l'artillerie reste très limité. Seul l'engagement de la section météo peut conférer à n'importe quelle concentration du feu la forme idéale du « tir de surprise ». Elle seule transforme l'artillerie en une puissante arme du commandement, dont la souplesse, la rapidité et la soudaineté d'intervention paraissent incomparables.

Major STUCKI
of. instr. art.

La section photographique

L'artillerie possède dans la section photographique des divisions et br. mont. une aide appréciable pour l'établissement des plans de tir et de situation. L'emploi des panoramas facilite la coordination des instances de commandement parfois éloignées les unes des autres. Ces vues photographiques du terrain permettent une désignation rapide et sûre des coordonnées des buts.

Le service de renseignements tire le plus grand profit des vues panoramiques et des vues prises au moyen de l'appareil photo à grandes distances pour l'étude du terrain et les recherches à faire dans les différents secteurs ennemis.

Le matériel permet de faire des reproductions de plans ou de cartes, des agrandissements photographiques, des reproductions épidiastopiques à petite et grande échelle.

La section n'est pas uniquement au service de l'artillerie ; elle est à même d'exécuter des travaux (pour les cdt. qui en feront la demande) de panoramas, de photographies pour un exercice ou une opération quelconque. Il suffit de préciser

- l'emplacement d'où les vues seront prises ;
- le secteur à photographier ;
- nombre et format des photos (grandeur et profondeur).

Un panorama peut se composer d'une ou plusieurs photos, que l'on assemble afin de constituer un tout visuel. La désignation

d'un point du panorama se fait de la même façon que sur la carte, grâce à un quadrillage.

L'emploi du matériel infra-rouge supprime dans une certaine mesure les inconvénients d'une mauvaise visibilité due à la brume lointaine ou à un brouillard léger.

La prise de vue et la mensuration d'un panorama exige environ 45 minutes, pour autant que le travail de développement se fasse sur place. La reproduction d'un plan exige environ une heure.

Les avantages de cette section sont indéniables pour la préparation d'actions tactiques. La photo représente l'utile complément de la caisse à sable pour la préparation d'un coup de main, par exemple. Elle constitue, en outre, une source précieuse pour le service de renseignements de l'unité d'armée, grâce à la photo à grande distance en particulier. Les cdt. d'artillerie et d'infanterie trouvent dans la photo un heureux complément à la carte pour l'établissement de plans de feux et l'installation d'un réseau d'observation sans lacune.

Adj. sof. AMIGUET

La section des topographes

Au début de 1949, les Cp. obs. art. sont dissoutes et les spécialistes qui les constituaient (photographes, topographes, météorologues, repéreurs par le son, etc.) sont répartis dans les différentes unités d'armée et corps de troupes.

En particulier, il est attribué une section de topographes (sect. topo), à chaque gr. can. ld. L'OEMT 51 précise que la sect. topo. est incorporée à la bttr. E.M. de l'art. ld. Son effectif est de : deux officiers, trois sof. topo., dix-sept sdt. topo.

Elle dispose de véhicules et d'un matériel spécialisé de précision.

Ses tâches sont les suivantes :

1. Mensuration des positions de batterie ;
2. Mise en parallèle du gr.
3. Détermination, dans le champ de tir, des coordonnées de points de référence et de buts.